

TAUX DE TAXATION ET DE COMPENSATION POUR 2010

TAXE FONCIÈRE (/ 100\$ d'évaluation)

	Sept-Îles	Gallix	Moisie
Catégorie résiduelle			
Taux de la catégorie résiduelle	0.71 \$	0.71 \$	0.71 \$
Service de la dette (nouvelle ville)	0.15 \$	0.15 \$	0.15 \$
Service de la dette (anciennes villes)	0.18 \$	- \$	0.14 \$
Total - Catégorie résiduelle	1.04 \$	0.86 \$	1.00 \$
Catégorie 6 logements et plus			
Taux de la catégorie 6 logements et plus	0.89 \$	0.89 \$	0.89 \$
Service de la dette (nouvelle ville)	0.15 \$	0.15 \$	0.15 \$
Service de la dette (anciennes villes)	0.18 \$	- \$	0.14 \$
Total - Catégorie 6 logements et plus	1.22 \$	1.04 \$	1.18 \$
Catégorie non résidentielle			
Taux de la catégorie non résidentielle	2.88 \$	2.01 \$	2.01 \$
Service de la dette (nouvelle ville)	0.15 \$	0.15 \$	0.15 \$
Service de la dette (anciennes villes)	0.18 \$	- \$	0.14 \$
Total - Catégorie non résidentielle	3.21 \$	2.16 \$	2.30 \$
Catégorie industrielle			
Taux de la catégorie industrielle	3.03 \$	2.10 \$	2.10 \$
Service de la dette (nouvelle ville)	0.15 \$	0.15 \$	0.15 \$
Service de la dette (anciennes villes)	0.18 \$	- \$	0.14 \$
Total - Catégorie industrielle	3.36 \$	2.25 \$	2.39 \$

TARIFICATION POUR LA FOURNITURE D'EAU

Consommation sans compteur

Pour chaque unité d'habitation	135.00 \$
Pour chaque chambre d'une maison de chambres ou de pension	45.00 \$
Pour chaque lieu d'affaires non muni d'un compteur	135.00 \$

Consommation avec compteur

Diamètre de la conduite	Compensation pour 4 mois	Pour les premiers
16 mm	70 \$	90 918 litres
19 mm	70 \$	90 918 litres
25 mm	130 \$	181 836 litres
38 mm	230 \$	304 575 litres
50 mm	330 \$	454 590 litres
75 mm	650 \$	909 180 litres
100 mm	980 \$	1 363 770 litres
150 mm	1 980 \$	2 727 540 litres
200 mm	7 540 \$	13 637 700 litres
Compensation additionnelle de 0.24 \$ par litres excédentaires.		

Tarifs spéciaux

En considération de l'importance de leur consommation d'eau, une tarification mensuelle spéciale de 0.24 \$ par 1 000 litres pour la consommation d'eau applicable en faveur de la Compagnie minière IOC inc. et Chemin de fer QNS & L, de même qu'en faveur du consortium industriel représenté par Aluminerie Alouette inc.

TAUX DE TAXATION ET DE COMPENSATION POUR 2010

TARIFICATION POUR LA CUEILLETTE DE DÉCHETS

Pour chaque unité d'habitation	115.00 \$
Pour chaque chambre d'une maison de chambres ou de pension	45.00 \$
Par emplacement d'un terrain de camping	7.00 \$
Immeuble non résidentiel desservi par conteneur (1 cueillette par semaine)	
2 verges cubes	500.00 \$
4 verges cubes	1 000.00 \$
6 verges cubes	1 500.00 \$
Immeuble non résidentiel non desservi par conteneur d'acier (par 100\$ d'évaluation, sujet à une compensation minimale de 115 \$)	0.25 \$

COMPENSATION

Travaux d'égout (Plage Ferguson)	245.00 \$
Travaux d'assainissement - SQAÉ (Gallix)	50.00 \$
Travaux d'assainissement - PADEM (Moisie)	30.00 \$
Travaux d'aménagement - Puits d'alimentation Station de Moisie	220.00 \$